



TRAVAUX DE SYLVICULTURE



Public

- Propriétaires forestiers
- Agents de mairie
- Salariés d'entreprises forestières et d'aménagement paysager
- Demandeurs d'emploi
- Particuliers



Objectifs

- Réaliser des travaux d'entretien et d'amélioration afin de mettre en valeur et d'assurer la pérennité d'un patrimoine forestier



Durée

- 6 jours



Dates

- 1 à 2 jours par mois, étalés sur 6 mois



Tarif

- 630 euros

Financements possibles

- Financement possible par France Travail (demandeur d'emploi), OCAPIAT (salarié) sous réserve de validation du dossier.
- Autres publics : mobilisation CPF ou nous contacter

